COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le **TREIZE OCTOBRE**, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle La Grange, en séance ordinaire, sous la présidence de Jacques **RUELLO**, Maire.

Étaient présents : Alexandra **BIDEAU**, Julie **BOCHEL**, Agnès **BREGENT**, Anton **BUREL**, Amélie **CHAUVIN**, Gwennaël **DANION**, Yannick **FOLGOAS**, Sylvie **GARDANS**, Christian **GAUTIER**, Christine **GEORGES (à partir du point n° 4)**, Béatrice **LAMBERT**, Denis **LEMARCHAND**, Christophe **LOYEAU**, Murielle **POISSENOT**, Dominique **TRAON**, Christophe **VALY**, Philippe **VAUGON**.

Était absente excusée : Valérie **ROCHEFORT** qui donne procuration à Jacques **RUELLO**

Était absente : Christine **GEORGES (jusqu'au point n° 3)**

Secrétaire de séance : Anton **BUREL**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

D/20/10/001 - Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, désigne Anton BUREL en qualité de secrétaire de séance.

D/20/10/002 – Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2020

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

D/20/10/003 – Personnel communal – Travaux en régie – Coût moyen horaire du personnel du service technique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, fixe le taux horaire moyen à 18,82 €.

D/20/10/004 – Personnel communal – Mise en place d'une instance paritaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés accepte la création de cette instance et désigne comme membres les élus suivants :

Monsieur le Maire, Agnès BREGENT, Gwennaël DANION, Dominique TRAON et Philippe VAUGON.

D/20/10/005 – Personnel communal – Création d'un poste d'adjoint technique territorial

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés accepte la création d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps non complet, à compter du 1er novembre 2020.

D/20/10/006 – Convention partenariale avec le comptable sur la chaîne de traitement des produits locaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés accepte les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

D/20/10/007 – Programme d'Action Foncière - Convention de mise en réserve de la propriété sise 7, rue de Rennes – Avenant n° 2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés accepte les termes de l'avenant et autorise Monsieur le Maire à le signer.

D/20/10/008 – Restructuration du bâtiment de la mairie – Adoption des marchés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés ::
- accepte de retenir l'entreprise BRETAGNE ELECTRICITE pour 25 110,27 € H.T.,
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis correrspondant,
- charge Monsieur le Maire de procéder à une nouvelle consultation pour les autres lots.

D/20/10/009 – Règlement du conseil municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, accepte les termes du règlement.

D/20/10/010 – Information au conseil municipal au titre de la délégation du conseil municipal au Maire suivant l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire du 9 septembre au 7 octobre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 55 minutes.

MAIRIE de CINTRÉ (Ille-et-Vilaine)

Le Maire
Jacques RUELLO